



**VILLE DE SION**

## **MISE AU CONCOURS**

La Ville de Sion met au concours un poste de

# **greffier - juriste ou greffière - juriste**

## **taux d'activité 50%**

auprès de l'autorité intercommunale de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), rattachée au service de la sécurité sociale.

### **Mission principale**

De manière générale, le-la titulaire aura comme tâche principale d'assurer la gestion juridique de l'APEA.

### **Conditions d'engagement**

- être au bénéfice d'une formation supérieure dans le domaine juridique (master en droit) ou d'une formation jugée équivalente ;
- justifier d'une solide expérience dans la protection de l'enfant et de l'adulte ;
- avoir de bonnes connaissances des principaux logiciels de bureautique ;
- être de langue maternelle française avec de très bonnes capacités rédactionnelles ;
- être doté-e des compétences sociales et aptitudes suivantes : sens aigu des relations avec le public, de l'organisation, discrétion, amabilité, capacité d'écoute et de compréhension, résistance au stress et polyvalence, pouvoir travailler de manière indépendante tout en sachant faire preuve d'un esprit d'équipe et de collaboration.

**Entrée en fonctions** : à convenir

### **Traitement**

Selon le règlement du personnel de la Ville de Sion et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de fonction et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Yann Roduit, chef du service de la sécurité sociale, tél. 027 324 14 11.

Les offres avec curriculum vitæ, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « secrétaire 50% » à : Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 8 août 2016**.

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.